

**Société Parisienne d'Apports en Capital**  
(Anciennement dénommée Foncière Paris Nord)  
**1 666 289,77 euros**  
Siège social : 15, rue de la Banque 75002 Paris  
RCS PARIS 542 030 200

**RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 JUILLET 2021**

L'Assemblée Générale Mixte de la Société s'est tenue le 27 juillet 2021 à 15 heures, au siège social, à huis clos.

1 actionnaires était représenté et 2 actionnaires ont voté par correspondance. Ils possédaient 55 761 914 actions sur les 166 628 977 actions formant le capital à cette date et ayant droit de vote, soit 33,46 %. Les 166 628 977 actions représentent un nombre égal de voix.

Les résolutions ont été adoptées selon détail ci-dessous :

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %	en nombre de voix	en %	en nombre de voix	en %		
<b>1ère résolution</b> : Approbation des comptes sociaux et quitus aux Administrateurs	AGO	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>2ème résolution</b> : Affectation du résultat	AGO	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>3ème résolution</b> : Conventions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce	AGO	31 435 000	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	31 435 000	18,87%
<b>4ème résolution</b> : Ratification de conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce en application de l'article L.225-42 alinéa 3 du Code de commerce	AGO	31 435 000	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	31 435 000	18,87%
<b>5ème résolution</b> : Approbation des informations relatives aux éléments de rémunération des mandataires sociaux prévue à l'article L.22-10-34 II du Code de commerce	AGO	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>6ème résolution</b> : Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Monsieur Richard Lonsdale-Hands, Président du Conseil d'administration et Directeur Général	AGO	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>7ème résolution</b> : Politique de rémunération des mandataires sociaux	AGO	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %	en nombre de voix	en %	en nombre de voix	en %		
<b>8ème résolution</b> : Politique de rémunération du Président Directeur Général	AGO	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>9ème résolution</b> : Approbation de la rémunération annuelle globale des administrateurs	AGO	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>10ème résolution</b> : Approbation de la politique de rémunération du Président Directeur Général au titre de l'exercice 2021	AGO	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>11ème résolution</b> : Ratification de la cooptation de Monsieur Jean-François Ott, en qualité de nouvel Administrateur	AGO	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>12ème résolution</b> : Ratification de la cooptation de Monsieur Anthony Khoi, en qualité de nouvel Administrateur	AGO	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>13ème résolution</b> : Autorisation à donner au Conseil à l'effet de mettre en place un nouveau programme d'actions	AGO	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>14ème résolution</b> : Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	AGO	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>15ème résolution</b> : Modification de la dénomination sociale	AGE	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %	en nombre de voix	en %	en nombre de voix	en %		
<b>16ème résolution</b> : Modification corrélative de l'article 2 des statuts	AGE	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>17ème résolution</b> : Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	AGE	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>18ème résolution</b> : Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	AGE	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>19ème résolution</b> : Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances	AGE	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>20ème résolution</b> : Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	AGE	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>21ème résolution</b> : Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature	AGE	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %	en nombre de voix	en %	en nombre de voix	en %		
<b>22ème résolution</b> : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE dans le cadre des dispositions des articles L.225-129-6 du Code de Commerce et L.3332-18 et suivants du Code du Travail	AGE	31 435 000	56,37%	24 326 914	43,63%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>23ème résolution</b> : Plafond global des augmentations de capital	AGE	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%
<b>24ème résolution</b> : Pouvoirs en vue des formalités	AGE	55 761 914	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	55 761 914	33,46%